



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Politique vaccinale

Question au Gouvernement n° 3839

Texte de la question

POLITIQUE VACCINALE

Mme la présidente. La parole est à M. Gérard Leseul.

M. Gérard Leseul. Monsieur le Premier ministre, les indicateurs sanitaires qui étaient considérés hier comme des seuils à ne pas dépasser deviennent aujourd'hui la norme. La tension qui pèse sur le système hospitalier s'est accentuée. Ainsi, dans certains territoires, la situation sanitaire est de plus en plus alarmante, avec un taux d'incidence qui augmente fortement. 3 800 cents patients sont en réanimation, ce qui est du jamais vu depuis novembre 2020. En conséquence, les ARS ont ordonné aux hôpitaux et aux cliniques de déprogrammer massivement leurs activités médicales et chirurgicales hors covid-19.

Depuis un an, nos soignants sont héroïques, mais pourquoi donc l'augmentation du nombre de lits en réanimation – qui, je le rappelle, sont occupés à 85 % par des malades de la covid-19 – n'a-t-elle pas été enclenchée ? Le Gouvernement l'a dit : il souhaite accélérer la campagne de vaccination. Ce matin, M. le ministre de la santé a publié sur son compte Twitter une vidéo d'une minute pour inciter les Français à se faire vacciner, mais voilà deux mois, ou même trois, que le Gouvernement aurait dû engager une telle communication à destination du grand public et diffuser des spots publicitaires sur la vaccination, comme le préconisait le rapport de l'OPECST, l'Office parlementaire d'évaluation des choix scientifiques et technologiques, et comme l'ont fait tant le groupe socialiste que nos amis italiens.

Une « course contre la montre » est engagée entre, d'une part, « la diffusion des variants et leurs impacts » et, d'autre part, « l'accélération de la campagne vaccinale », souligne le directeur général de la santé, mais le cafouillage continue. Les 28 000 flacons de vaccin ouverts à la commande pour les médecins ont finalement été dirigés vers des pharmacies. Face à une faible livraison des vaccins d'AstraZeneca, vous avez décidé de privilégier les pharmaciens au détriment des médecins qui avaient programmé des vaccinations et, pardonnez-moi de le dire, vous avez tout à l'heure répondu à côté de la question, car cette vaccination visait bien la catégorie des 50 à 64 ans atteints de comorbidités.

Les différents chiffres publiés par Santé publique France montrent le retard pris dans le rythme de vaccination. Vous participez demain, sous l'autorité du Président de la République, à un conseil de défense sanitaire. Qu'allez-vous dire ? Quelles seront vos propositions ? Comment comptez-vous nous aider à sortir de ce marasme ? *(Applaudissements sur les bancs du groupe SOC.)*

Mme la présidente. La parole est à M. le secrétaire d'État chargé de l'enfance et des familles.

Un député du groupe LR . Encore ? Il va avoir mal à la gorge !

M. Adrien Taquet, *secrétaire d'État chargé de l'enfance et des familles*. Monsieur le député, la réponse du Premier ministre a été on ne peut plus claire et n'était pas du tout à côté de la question posée. Elle reposait sur deux éléments.

Le premier est que nous avons besoin de tout le monde pour accélérer la politique de vaccination. Vous ne pouvez pas demander d'une part l'accélération de la vaccination et, de l'autre, regretter qu'elle soit ouverte aux pharmacies, en opposant médecins et pharmaciens. Pour pouvoir accélérer cette politique auprès de nos concitoyens, nous avons besoin de l'ensemble des professionnels de santé – hospitaliers, médecins généralistes et pharmaciens – mais également des élus locaux pour travailler à la mise en place locale de cette stratégie.

Le deuxième pilier est en effet une accélération de la vaccination, qui dépend, je rappelle à la suite du Premier ministre, du nombre de doses qui nous sont livrées chaque semaine. Or, de fait, la semaine dernière, la livraison de doses du vaccin AstraZeneca a été inférieure à ce qu'elle était les semaines précédentes.

M. Boris Vallaud. Vingt-cinq pour cent !

M. Adrien Taquet, *secrétaire d'État*. Elle augmentera à nouveau à compter de la semaine prochaine, comme l'évoquait le Premier ministre, ce qui permettra notamment de vacciner nos concitoyens âgés de 50 à 74 ans présentant certaines comorbidités.

L'objectif reste donc celui qu'a évoqué le Premier ministre à cette tribune. À ce jour, 4 millions de nos concitoyens ont bénéficié de la vaccination. Ils seront 10 millions d'ici à la mi-avril, avec la perspective que 20 millions le soient d'ici à la mi-mai et 30 millions d'ici à l'été, comme nous l'avons toujours annoncé.

Données clés

Auteur : [M. Gérard Leseul](#)

Circonscription : Seine-Maritime (5^e circonscription) - Socialistes et apparentés

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 3839

Rubrique : Santé

Ministère interrogé : Enfance et familles

Ministère attributaire : Enfance et familles

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [10 mars 2021](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue au Journal officiel du [10 mars 2021](#)